



## RAPPORT ANNUEL 2019 ET PTA 2020 POUR LA CONSERVATION DE LA RESERVE SPECIALE POINTE A LARREE

Par:

- Adolphe Lehavana, Chef de site, MBG Pointe à Larrée
- Angelos Stila Josso Tianarifidy, Chef de volet Conservation, MBG Pointe à Larrée
- Guy Rakotondrazandry, RAF et Responsable du volet développement, MBG Pointe à Larrée
- Rajaonary Stanislas, Chef de volet Recherche et Tourisme durable, MBG Pointe à Larrée
- Pascal Lesabotsy, Assistant de volet Recherche, MBG Pointe à Larrée
- Jeannie Raharimampionona, Chef d'Unité de Conservation, MBG Madagascar
- Dr Chris Birkinshaw, Conseiller technique, MBG Madagascar

Tel : (+261) 34 50 217 85

e-mail : [adolphe.lehavana@mobot.mg](mailto:adolphe.lehavana@mobot.mg)

**Février 2020**

## A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

<b>TITRE DU PROJET</b>
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale</li> <li>- Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation</li> <li>- Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale</li> <li>- Relever la prise de conscience du public sur l'importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée</li> </ul>
<b>SOURCE DE FINANCEMENT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- COKETES, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/PNUE</li> <li>- Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)/AFD,</li> <li>- S2NPA, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/PNUE</li> <li>- Fondation Franklinia</li> <li>- Missouri Botanical Garden</li> </ul>
<b>COUT DE FINANCEMENT</b>
- AR 190 755 113
<b>DUREE/DATE DU DEBUT ET DE LA FIN DU PROJET</b>
Janvier 2019 – Décembre 2019
<b>REGIONS D'INTERVENTION</b>
Région Analanjirofo, District de Soanierana-Ivongo, Communes rurales d'Antanifotsy et de Manompana

## B. REALISATIONS

<b>Secteur d'activité 1 : VOLET CONSERVATION</b>
<b>Période</b>
Janvier 2019 – Décembre 2019
<b>Objectifs Spécifiques</b>
1- Appliquer effectivement le COAP (dans l'AP) et les lois forestières et les Dina (dans les zones d'utilisation durable et les zones de transfert de gestion) 2- Prévenir la propagation de feux dans la NAP
<b>Régions/Districts/Communes/Fokontany d'intervention</b>
- Région : Analanjirofo - District : Soanierana Ivongo - Communes : Antanifotsy et Manompana - Fokontany : Vohijiny, Manjata, Antsiraka, Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha
<b>Nombre des bénéficiaires :</b>
15 000 personnes et environ 4 000 familles
<b>Avancement des activités :</b>
1- Appliquer effectivement le COAP, les lois forestières et les Dina <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la patrouille journalière des Polisinala : REALISE A 100%</li> <li>- Sensibilisation du public sur la gestion durable des ressources naturelles : REALISE A 100%</li> <li>- Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle : REALISE A 100%</li> <li>- Appliquer les Dina et suivis des applications : REALISE A 100%</li> <li>- Doter des uniformes et équipements les Polisinala : REALISE A 90%</li> <li>- Evaluer et renforcer les capacités des Polisinala : NON REALISE</li> </ul>
2- Prévenir la propagation de feux dans la NAP <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir 12 km de pare-feux dans la zone sensible : NON REALISE</li> <li>- Soutenir les Agents forestiers pour verbaliser les délits du feu : NON REALISE</li> <li>- Restaurer les zones dégradées à l'intérieur de la NAP : REALISE A 100%</li> </ul>
<b>Résultats obtenus (à quantifier si possible):</b>
<b>OS1) Appliquer effectivement les lois forestières et les dina</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Soutenir la patrouille journalière des Polisinala</u></li> </ul> <p>Durant l'année 2019, 12 Polisinala ont assuré la patrouille journalière de forêt pour constater les délits tels que les coupes illicites, collecte de la feuille de <i>Pandanus madagascariensis</i> (rambo) et la collecte de bois morts dans la NAP.</p> <p><b>a. Coupe illicite de bois</b></p> <p>Au total, on a compté 197 pieds dont 23% d'arbres et 74% d'arbustes et 3 % de palmiers sont abattus dans l'ensemble de la NAP. Ceci représente environ 2,95% des coupes légales dans les cantonnements de droits d'usage comprenant les gaulettes, perches, bois carrés et les bois ronds et planches. En plus, on a recensé 09 bois morts qui ont été collectés dans la NAP. On constate donc une réduction significative de 72% du taux de coupe illicite dans la NAP par rapport à l'année précédente, soit de 707 bois en 2018 et 197 en 2019. Ceci s'explique par le renforcement de l'application de Dina et de l'assistance renforcée des patrouilles des COBAs. Si l'année dernière, le bloc forestier d'Andakibe, proche de zone de pêche faisait du point chaud de coupe illégale, cette année la situation a été maîtrisée suite aux effets induits de sensibilisation et d'application de Dina.</p> <p>Les données sur transect au hasard ont montré une légère augmentation de réduction de coupe récente de</p>

0,35bois/transect contre 0,33 bois/transect en 2018, soit une différence de 1arbre coupé. Pour l'année 2019, une grande partie de bois coupés sont localisées dans la NAP d'Ambohitsara, zone d'influence des villageois de Tanambao. Il faut rappeler que dans ce village, la coupe de bois est anarchique et certains collecteurs de bois se permettent d'aller au-delà des limites de leur zone.

#### **b. Coupe légale de bois**

A côté des coupes illicites de bois, certains villageois respectent bien les règles locales suivant les cahiers de charges établis entre le service forestier et les COBA. Suivant le manuel de procédure établi en 2011 avec la participation des parties prenantes locales, les permis de coupes sont délivrés en deux périodes, Mars-Avril et septembre-octobre. Au total, 6656 bois ont été utilisés pour fins d'utilisation quotidienne pour les quatre communautés.

Tableau 1: Quantité de bois prélevés avec permis de coupe par chaque COBA

<b>COBA</b>	<b>MANJATO</b>	<b>AMBOHITSARA</b>	<b>AMBODIMANGA</b>	<b>ANKITSINAMBO</b>
Nombre de permis délivrés	61	46	11	7
Nombre d'arbres $\Theta \geq 10$ cm	1518	1836	450	127
Nombre de perches $5\text{cm} \leq \Theta < 10$ cm	0	0	185	40
Nombre de gaulettes $\Theta < 5\text{cm}$	832	1078	440	150
<b>TOTAL</b>	<b>2350</b>	<b>2914</b>	<b>1075</b>	<b>317</b>
Biovolume de bois autorisé en 2019 (m <sup>3</sup> )	78,84	49,67	29,24	4,10
Volume de consommation annuelle maximale (m <sup>3</sup> ) suivant l'étude sur plan de gestion durable de forêt de leurs terroirs respectifs	1816	601,92	1442,72	187,5
Pourcentage de consommation	4,34%	8,25%	2,02%	2,18%

#### **d. Défrichage**

Aucun défrichage n'a été enregistré dans la NAP. Pourtant les cultures sous-bois de vanille et le tavy gagnent toujours terrain dans les zones gérées par les COBAs. Ces pratiques constituent toujours une menace permanente comme moyen d'acquisition de parcelles consistant à nettoyer/éclaircir des zones forestières. En effet, pour l'année 2019, au total 2,5Ha de parcelles ont été défrichées dans les zones de transfert de gestion.

#### **e. Chasse aux animaux**

Depuis l'année 2017, la chasse de *Lophotibis cristata* (Lahampirana), une espèce quasi-menacée, continue à être pratiquée. En dépit des actions de sensibilisation dans les villages environnants, en 2019, au total 33 pièges ont été relevés. Selon la rumeur, à plusieurs reprises, les chasseurs ont attrapé des individus de Lahampirana pour la consommation familiale. Toutefois, on ne les a jamais appréhendés. Il en est de même, la chasse à chauve-souris, *Pteropus rufus* continue. Un piège a été vu à Ambodivoangy. Pour les lémuriers, la situation s'est aggravée, deux individus de *Eulemur fulvus* ont été vus dus à l'attaque de chiens rodant dans la forêt protégée. Une mesure appropriée s'impose pour atténuer ces dégâts.

#### **f. Charbonnage**

L'activité de charbonnage constitue une origine fréquente de la propagation de feux. Comme le sac de charbon devient de plus en plus cher dans les grandes villes (Soanierana Ivongo, St Marie, Mananara), elle devient une source de revenus importante pour des villageois autour de la NAP. En 2019, aucun four à charbon n'a été recensé dans la NAP, mais dans les zones de transfert de gestion, plusieurs fours ont été observés. Dans certaines zones, Ambodivolomena (Tanambao-Ambodimanga), Anjahanitsina (Manjato),

plusieurs fours à charbon sont installés parfois sans mesure de précaution. A Ambodivolomena, une intervention sérieuse de la part du service forestier s'avère urgente tandis qu'à Manjato, une amélioration d'application des règlements internes des membres de COBAs s'impose.

### **g. Feux**

Comme chaque année, la propagation de feux demeure une menace patente dans la zone. En 2019, plusieurs mises à feu ont été identifiées parmi lesquels deux ont touché 0,08Ha de la NAP et trois ont ravagé 19,93Ha des forêts gérées par les COBAs. A défaut du financement, en 2019, aucun pare-feu n'a été entretenu. Depuis plusieurs années, des actions de sensibilisation ont été menées. Toutefois, aucun auteur de feu n'a été poursuivi. Au niveau des COBAs, les membres de COGE des COBA sont découragés de la situation suite à leurs investigations précédentes sans suite claire. Pour atténuer, voire même stopper cette pression, l'intervention à temps du service forestier est vivement sollicitée.

#### -Sensibilisation du public sur la gestion durable des ressources naturelles

Deux événements régionaux importants auxquels l'équipe MBG a participé pour la diffusion des actions autour de la conservation de la biodiversité et l'environnement en général. Le premier était le lancement de campagne de reboisement régional qui a été tenu à Vavatenina en date du 22 février 2019 et la deuxième est la célébration de la journée mondiale de l'Environnement, tenue à St Marie le 04-05 juin 2019.

Pour le reboisement régional, la festivité a été sous l'égide de l'équipe de DREEF avec la participation de plusieurs entités partenaires dont le thème de l'année "Plantation réussite, source d'énergie durable face au changement climatique". On estime environ plus de 1500 personnes y étaient présentes comprenant les écoliers, les communautés locales, les différents services techniques et autorités régionales. Durant la journée 4310 plants de huit espèces ont été mises en terre dans le domaine de la 315ème Compagnie de Vavatenina, CR de Maromitety sur une superficie de 6Ha. Les espèces plantées sont : *Bosqueia orientalis* (1250 pieds), *Albizia sp* (43 pieds), *Stadmania serrulata* (2000 pieds), *Xylopia buxifolia* (707 pieds), *Dalbergia normandii* (10 pieds), *Bambusa sp* (50 pieds), arbres fruitiers, Litchi, Corossoliers, Oranger, Citronnier (150 pieds), giroflier (100 pieds).

Le deuxième événement était la célébration de la journée mondiale de l'Environnement, qui a tenue à Sainte Marie en date du 04-05 juin 2019 avec la participation de deux gents de MBG. Le thème de l'année est de " FAHALOTOAN'NY RIVOTRA ; Loza ho an'ny fahasalamana sy ny Tontolo lainana, miady amin'izany aho". Le premier jour a été consacré au reboisement dans la forêt de Kalalao. Au total 2300 jeunes plants de 13 espèces y sont transplantées avec la participation de 185 personnes issues des diverses entités.

Au deuxième jour, environ 320 personnes dont 60% écoliers se sont donnés rendez-vous pour célébrer la fête. Plusieurs activités ont été organisées: 1) carnaval autour de la ville de St Marie; 2) discours des autorités focalisés sur la sensibilisation ; 3) diverses animations environnementales (vakodrazana, flash mob, sketch, concours bande dessinée et poésie); 4) Exposition sur stands (MBG Pointe à Larrée et service de l'agriculture de St Marie);5) Radio-crochet avec distribution des prix aux élevés méritants par MBG-PAL.

En outre, divers outils de communication ont été utilisés afin de mieux passer les messages clefs au public, 100 brochures, 8 posters ont été exposés et distribués. Quand à l'exposition sur stand, deux échantillons de chacune des espèces rares suivantes ont également été exposées au public : *Symphonia fasciculata* (Hazinina anatirano), *Tina thouarsiana* (Somotorrana), *Dalbergia normandii* (Andramena beravina), *Dalbergia madagascariensis* (Hazovola beravina), *Dalbergia baronii* (Hazovola madinidravina), *Calophyllum chapelieri* (Vintanona lavaravina), *Ocotea racemosa* (Varongy na Antafinonana), trois espèces de bois d'ébène ou Hazominty (*Dispyros ferrea*, *D.toxicaria* et *D.haplostylis*). A la fin de la journée, un plant de *Dalbergia normandii* a été planté au jardin de l'enceinte de la préfecture et l'autre au camp militaire de St Marie et les autres plantules ont été amenées par Représentants de différents services pour être plantées dans leurs enceintes respectives.

-Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle

En 2019, une mission a été organisée avec l'administration forestière pour verbaliser deux délinquants, auteurs de coupe de bois dans la NAP. L'ouverture du tribunal de première instance à Fénérive-Est a significativement facilité le transfert des délinquants au parquet. L'instruction a ordonné un mandat de dépôt à ces prévenus et le procès a eu lieu 05 Décembre 2019 et on attend le verdict.

-Appliquer les Dina et suivi des applications

Au total, 19 cas de délits ont été constatés durant l'année parmi lesquels 12 cas dans la NAP et sept dans les zones gérés par les COBAs. Pourvu que les Dina des COBAs soient tous obsolètes, il nous a fallu faire recours à l'application de la convention collective, instaurée dans le cadre du projet Coketes. Le tableau 2 résume la situation de chacun des délits.

Tableau 2 : Liste des délits traités durant l'année 2019.

Villages	Auteurs de délit	Nature de délit	Dina/sanctions prises	Suivi d'application
Manjato	Auteur1	Coupe illicite de 84 gaulettes dans l'AP à Antspanatelo	Affaire différée au tribunal, avec détention provisoire de deux mois.	Acquitté
	Auteur2	Charbonnage dans l'AP Andranomainty	-Réparation pont Fandrambovo; - Dalala pour sensibiliser les gens d'interdiction d'entrer dans l'AP sans autorisation et utilisation de permis dans le CDU; -350 000Ar participation à la construction du bureau COBA Miraihina	-Dalala assumé; -- Versement de 200 000Ar, il lui reste à réparer le pont
	Auteur3	Défrichement 1Ha dans le CDU Beandravokony, et non-respect Vice-Président Fokontany et Président COBA	Amande 100 000Ar pour défrichement, 120 000Ar pour non-respect	En cour de régularisation
	Auteur4	Coupe de bois ronds sans autorisation dans le CDU	Amande 5000Ar ; Nettoyage la cours du bureau COBA Miraihina	Acquitté
	Auteur5	Coupe de bois ronds sans autorisation dans le CDU	Amande 5000Ar ; Nettoyage la cours du bureau COBA Miraihina	Acquitté
	Auteur6	Défrichement 1Ha dans le CDU Beandravokony	Amande 100 000Ar	Acquitté
	Auteur7	Défrichement 1Ha dans le CDU Beandravokony	Amande 100 000Ar	Acquitté
Ambohitsara	0	0	0	0

Ambodimanga a	Auteur 8	Elevage de chien dans AP Andasin'i Voalavo et non-respect du responsable	Amande 5000Ar; Nettoyage des limites de l'AP et CDU Ambodimanga 150m; Dalala pour sensibiliser les gens sur l'interdiction d'élevage de chien dans l'AP	Acquitté
	Auteur 9	Nourrir de chien dans la forêt	Avertissement	
	Auteur 10	Coupe illicite de 01 bois rond dans l'AP Ampefivy, non-respect lettre d'engagement	Dalala pour sensibiliser les gens sur l'interdiction d'entrer dans l'AP et utilisation de permis dans le CDU a Andrangazaha et Andasin'i Voalavo ; Nettoyage limite AP et CDU Ambodimanga 150m; Transport 20 demi sac de terre rouge pour pépinière Ampasimatera, amande 40 000Ar	Ar20 000Ar reste à payer
	Auteur 11	Coupe illicite de gaulette dans l'AP Akaramibe	Transport terre rouge et rebouchage 200 pots	Acquitté
	Auteur 12	Coupe illicite de gaulette dans l'AP Akaramibe	Transport terre rouge et rebouchage 200 pots	Acquitté
	Auteur 13	Coupe illicite de gaulette dans l'AP Amporahabe	Transport bois rond pour construction pépinière a Ampasimatera	Acquitté
	Auteur 14	Coupe illicite de gaulette dans l'AP Amporahabe	Nettoyage 0,5Ha dans la zone de restauration	Acquitté
	Auteur 15	Coupe des bois ronds sans autorisation dans le CDU	Transport 8 demi-sac de terre rouge pour pépinière Ampasimatera; Nettoyage 200m limites entre AP et CDU Ambodimanga; Dalala pour sensibiliser les gens sur l'interdiction d'entrer dans l'AP et utilisation de permis dans le CDU a Andrangazaha et Andasin'i Voalavo ; Nettoyage limite AP et CDU	Acquitté
Akitsinambo	Auteur 16	Collecte kitay maty dans l'AP Akaramibe	Transport 200 jeunes plants Ankitsinambo vers Ampasimatera	Acquitté
	Auteur 17	Collecte kitay maty dans l'AP Ampasimatera	Transport terre rouge vers pépinière Ankitsinambo	Acquitté

	Auteur 18	Collecte kitay maty dans l'AP Ampasimatera	Transport terre rouge vers pépinière Ankitsinambo	Il s'est enfuit à Vangaindrano
	Auteur 19	Défrichage 0,5Ha a Ampolahana zone conservation COBA Andrangazaha	Amande 50 000Ar; Plantation 400pieds de plante autochtone; transport 10 demi-sac terre rouge pour pépinière Ampasimatera	Acquitté
Andrangazaha	Auteur 20	Coupe d'Acacia et Charbonnage dans la zone de reboisement	Convoque au bureau	Il s'est enfuit à Manambato

- Doter des uniformes et équipements les Polisinala

Dix Polisinala et quatre pépiniéristes ont reçu de nouveaux uniformes complets (pantalon, chemise, casquette et bottes), dotation du projet COKETES. Ces uniformes les distinguent par rapport aux membres de la communauté. Ces tenues donnent non seulement une nouvelle image mais aussi une motivation au travail.

- Evaluer et renforcer les capacités de Polisinala

Aucune séance de recyclage n'a été réalisée pour l'année 2019 à cause du retard de financement. L'activité sera rattrapée en 2020.

**OS2 : Prévenir la propagation de feux dans la NAP**

- Maintenir 12 km de pare-feux dans la zone sensible : A défaut du retard de financement, l'activité n'a pas été réalisée
- Soutenir les Agents forestiers pour verbaliser les délits du feu : REALISE (DREDD). Par manque de financement, aucune mission de verbalisation de feu n'a été réalisée.

- Restaurer les zones dégradées à l'intérieur de la NAP

La présente activité combine plusieurs sous activités qui sont interdépendantes, à savoir amélioration des pépinières existantes, collecte de graines, production de plantules sur pépinière, enrichissement dans la zone de restauration forestière et entretien sylvicole.

Actuellement, quatre pépinières sont fonctionnelles dont deux pour la production d'espèces autochtones servant de restauration forestière, à Ambohitsara et à Ampasimahatera ; et deux, sises à Ankitsinambo et à Andrangazaha pour la production d'espèces à croissance rapide. De temps en temps, ces pépinières sont entretenues. Pour la pépinière à Ambohitsara, les plantules ainsi produites sont utilisées pour la restauration forestière à Sahafandrano et celles d'Ampasimahatera sont destinées à restaurer les zones dégradées dans le bloc forestier d'Andakibe. Il faut noter que les qualités de ces quatre pépinières respectent les normes techniques requises.

Concernant la collecte de graines, au total 32440 graines de 27 espèces forestières ont été récoltées. Par la suite, les graines sont semées avant d'être transplantées dans les endroits de restauration forestière. Au total 18817 plantules de 17 espèces d'espèces autochtones ont été produites comprenant la reproduction par graines et par la technique de marcottage aérien. Actuellement, 14898 plantules d'espèces variées sont disponibles sur les deux pépinières incluant les plantules d'espèces cibles du COKETES et les espèces associées.

Les plantules, une fois prêtes à la transplantation, sont mises en terre pendant la saison pluvieuse du mois de Mai 2019. Au total 6839 plantules de 23 espèces autochtones ont été plantées dans deux parcelles de



restauration forestière à Ampasimahatera, forêt littorale bordant l'océan Indien et à Sahafandrano, forêt sur sable et marécage, située à 5km de la mer. Il faut remarquer que toutes les plantules plantées en 2019 ont été produites en 2018. Certaines espèces ont été plantées pour les enrichir les parcelles créées durant les années précédentes d'une superficie approximative de 6Ha, d'autres ont été plantées dans les parcelles nouvellement créées couvrant 5Ha de superficie. Donc, au total 11Ha de forêt dégradée sont enrichies.

Pour l'entretien sylvicole, un minimum d'intervention a été réalisé pourvu que le risque de mortalité soit minime dû au choix de date de plantation pendant la saison de pluie. Seules les plantules dans les parcelles nouvellement créées ont été ombragées. Cette opération a été effectuée avec la participation active des communautés locales. Le tableau3 résume les réalisations sur la restauration forestière.

**Tableau 3 : Nombre de graines récoltées, plantules produites, mises en terre et disponibles en pépinière de Pointe à Larrée en 2019**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nombre de graines collectées	Plants de marcottage aérien	Plantules repiquées		Plantules mises en terre			Plantules disponibles en pépinière (dec-19)		Statut
				P1	P1	S1	S2	Jardin de case	P1	P2	
<i>Calophyllum chapelieri</i>	Vintagno lavaravy	1 173			512		34	10	9	698	Espèce Coketes
<i>Calophyllum inophyllum</i>	Vintanona foroforo	2 486			830					589	Espèce associée
<i>Casearia nigrescens</i>	Hazomalany	1 760			293					152	Espèce associée
<i>Cinnamosma sp</i>	Sakaiala	130			125					55	Espèce associée
<i>Cryptocarya sp</i>	Tavolo pika	101			15		190			10	Espèce associée
<i>Dalbergia baronii</i>	Hazovola madinidravina	700	245	1150	0			20	690		Espèce Coketes
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Hazovola lavaravina	860	275	0	0						Espèce Coketes
<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Hazovola beravina	production 2018					296			125	Espèce Coketes
<i>Dalbergia maritima</i>	Andramena madinidravina		272	0	0						Espèce Coketes
<i>Dalbergia normandii</i>	Andramena beravina		1189	0	0		42				Espèce Coketes
<i>Dalbergia sp.</i>	Andramena menakinko		137	0	0		12				Espèce Coketes
<i>Diospyros boivinii</i>	Hazomaintsy					147					Espèce associée
<i>Diospyros ferrea</i>	Hazominty	1 240		0	1343	277	103			1243	Espèce associée
<i>Diospyros haplostylis</i>	Hazominty	886		0	0				330		Espèce associée
<i>Diospyros rubripetiolata</i>	Hazominty					6	27				Espèce associée
<i>Diospyros squamosa</i>	Hazominty					26			165		Espèce associée
<i>Diospyros toxicaria</i>	Hazominty					745		6			Espèce associée
<i>Diospyros sp</i>	Hazominty						42				Espèce associée
<i>Dyopsis lasteliana</i>	Menavozo	365		0	0					123	Espèce associée
<i>Dyopsis sp</i>	Sinkara	360		0	0						Espèce associée
<i>Elaeocarpus alnifolius</i>	Sogabe	600		0	0						Espèce associée
<i>Eremolaena rotundifolia</i>	Helampotsy	566			1926					1273	Espèce associée
<i>Eugenia cf louvelii</i>	Ompagavo	230		0	0						Espèce associée
<i>Eugenia pluricymosa</i>	Ompagavo			50	0				105		Espèce associée
<i>Eugenia sp.1</i>	Rompandoloetra					225					Espèce associée
<i>Eugenia sp.2</i>	Rotra					44					Espèce associée
<i>Inconue</i>	Angiramatingoro	700		0	0						Espèce associée
<i>Intsia bijuga</i>	Hintsina	3 628		2025	284	156		10	1901	79	Espèce associée

						7					
<i>Labramia bojeri</i>	Nanto todingana						216				Espèce Coketes
<i>Labramia costata</i>	Todingana					705					Espèce associée
<i>Mimusops lecomtei</i>	Nanto varanto	117	0	0							Espèce associée
<i>Norhonia sp</i>	Tsilaitra	1 139	0	102						95	Espèce associée
<i>Ocotea racemosa</i>	Varongy	127	0	0	64		67	6			Espèce Coketes
<i>Oncostemon sp</i>	Hasintohy	320	0	0						23	Espèce associée
<i>Pittosporum ochrosiifolium</i>	Mahimbovitsika	6 620	2105	643				1980	596		Espèce associée
<i>Saldinia littoralis</i>	Mahitsohely	500	0	0							Espèce associée
<i>Saldinia sp</i>	Kafeala	600	0	0							Espèce associée
<i>Schizolaena elongata</i>	Tanatanampotsy	1 300		0						65	Espèce associée
<i>Schizolaena rosea</i>	Voandrozana					39					Espèce associée
<i>Symphonia fasciculata</i>	Hazinina							4			Espèce Coketes
<i>Tina thouasiana</i>	Somotrorana				427	37	65	109			Espèce Coketes
<i>Uapaca littoralis</i>	Voapaka fotsy	5 261	2031	3265				1051	3426		Espèce associée
<i>Uapaca ferruginea</i>	Voapaka				20		230				Espèce associée
<i>Uapaca sp</i>	Voapaka	414	0	0	113						Espèce associée
<i>Xylopiia sp</i>	Hazoambo	257	0	0	6						Espèce associée
Total		32 440	2 118	7 361	9 338	5	999	412	6 346	8 552	
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>32 440</b>	<b>18 817</b>			<b>6 839</b>		<b>14 898</b>			

P1=Pépinière d'Ambohitsara ; P2=Pepiniere d'Ampasimahatera ; S1=Site de Sahafandrano ; S2=Site d'Ampasimahatera

#### Indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

- 1) Soutenir la patrouille journalière de 12 Polisinala
  - nombre de bois illégaux saisis : 197 arbres et arbustes
  - nombre de patrouille effectuée : cinq jours/semaine/équipe, soient cinq équipes
  - surface défrichée par tavy : 0 tavy dans la NAP et 2,5Ha dans les zones de transfert
  - nombre de four de charbon dans la NAP : aucun
  - surface brûlé par feux : 0,08 dans la NAP et 19,93Ha dans les zones de transfert
- 2) Participer aux festivités régionales sur l'environnement
  - nombre de séances de festivités assistées : 02 festivités régionales assistées
- 3) Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle
  - nombre de missions effectuées : 01 mission
  - nombre de PV dressés : 2 PV
- 4) Doter des uniformes et équipements aux Polisinala
  - nombre d'équipements dotés : 14 uniformes complets (10 Polisinala et 4 pépiniéristes)
- 5) Evaluer et renforcer les capacités de Polisinala
  - nombre de séance de formation dispensée : aucune
- 6) Appliquer les lois et les Dina et suivis des applications
  - nombre de délits traités : 19 cas de délits dont 01 traité par brigade mixte et 18 cas traités par Dina
- 7) Maintenir 8,5km de pare-feux dans la zone sensible
  - longueur de pare-feux entretenus : 0 km pare-feux
- 8) Créer 2km de pare-feu :
  - longueur de pare-feu créée: 0km

- 8) Sensibiliser le public sur l'utilisation responsable du feu
- nombre de séances effectué : 0 séances de sensibilisation
  - nombre de participants aux séances de sensibilisation : 0 personne
  - nombre de famille sensibilisée : 0 famille
- 9) Soutenir les Agents forestiers pour verbaliser les délits du feu
- nombre de missions effectuées : 0
  - nombre de PV dressés : 0
- 10) Restaurer les zones dégradées à l'intérieur de la NAP
- nombre de plants produits : 18 817 plantules
  - nombre de plantules mises en terre : 6 839 plantules
  - surface nouvellement plantée : environ 5 Ha
  - surface enrichie : 6Ha

## SECTEUR D'ACTIVITE 2: VOLET APPUI AU DEVELOPPEMENT

Période

JANVIER 2019 – DECEMBRE 2019

Objectifs Spécifiques

- Réduire la dépendance de la population locale à l'exploitation des ressources naturelles

Nombre des bénéficiaires :

6 000 personnes et 700 familles

Avancement des activités :

- Soutenir la production et plantation de 5000 plantules d'espèces à croissance rapide : REALISE A 80%.
- Continuer à soutenir les projets de développement des COBAs par l'octroi des fonds de compensation : REALISEE A 100%
- Mise en œuvre du plan d'incitation économique : Réalisée à 45%
- Prospector des partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP : REALISE A 100%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

### **OS1) Soutenir la production et plantation de 5000 plantules d'espèces à croissance rapide**

En 2019, 4020 plantules de quatre espèces d'Eucalyptus ont été produites dans deux pépinières à Ankitsinambo et à Andrangazaha. Une partie de cette production est prévue à être plantée pendant la journée du reboisement national du 19 Janvier 2020. Il est important de signaler qu'en 2019, on a eu une difficulté technique surtout à Andrangazaha. Les plantules d'Eucalyptus, après quelques semaines de germination se dégénèrent. Après plusieurs tentatives échouées, nous avons décidé de déplacer le germe dans un endroit moins ombragé. Actuellement, les semis ont l'air d'être en bonne santé. En outre, 16100 plantules d'*Acacia mangium* ont été plantées le long de pare-feu verts, de 30m de large et d'environ 1km de long couvrant une surface de 2,85Ha. Le présent pare-vert a été créé en 2014 mais la densité demeure encore faible et il est important de combler les brèches pour qu'il soit efficace à retenir la propagation de feux. Trois communautés y ont participé, Ambodimanga, Andrangazaha et Ankitsinambo.

**OS2) Continuer à soutenir les projets de développement des COBAs par l'octroi de fonds de compensation  
Compensation 2018 (mise en œuvre en 2019)**

L'année 2019 est la dernière année d'octroi des Fonds compensation pour les quatre COBA bénéficiaires. Le montant annuel de Ar28.680.000 a été réparti entre les quatre COBAs. Dans le souci d'avoir plus de retombés économiques des Fonds à la vie socio-économiques des ménages bénéficiaires, il a été décidé avec les membres de COBAs qu'une grande partie des Fonds seront mobilisés pour soutenir les micro-projets de développement. Ceci s'est aligné au projet d'aviculture et de développement de la pêche maritime au titre de co-financement du projet Coketes. Le tableau 4 résumé les utilisations des Fonds de compensation 2018, mise en œuvre en 2019.

Tableau 4 : Récapitulatif d'utilisation des Fonds de Compensation de quatre COBA en 2019

COBA	Montant versé aux COBAs (Ar)	% du fonds mobilisés	Utilisations	observations
Ambodimanga	20 000 000	16	Mobilisé pour co-financer l'achat et frais de transport d'un frigidaire solaire avec kit complet du projet d'aviculture	Frigidaire à solaire fonctionnelle pour conserver les vaccins
		6	Mobilisé pour remboursement des dépenses de deux personnes relatives à l'entrevue à Antananarivo dans le cadre de demande de financement Tany Meva	La demande est éligible, mais les conditions du bailleur ne sont pas à la portée des bénéficiaires locaux. On a dû arrêter le processus de financement.
		10	Construction de toilette et douche à normes du bungalow de Coba d'Ambodimanga. Une partie de ce budget a été utilisée pour la mise en place du panneau solaire et des accessoires	Toilette et douche installées proches des bungalows de COBA d'Ambodimanga et frigidaire solaire avec kit complet en bon état installé dans le bureau de COBA à Ambodimanga.
		68	Achat intrants individuels pour le projet aviculture	Tous les bénéficiaires ont reçu d'intrants.
Manjato	3 680 000	5	Achat intrants individuels pour le projet aviculture	Tous les bénéficiaires ont reçu les intrants.
		95	Finition des travaux de construction du bureau COBA de Manjato	Le bâtiment de 80m <sup>2</sup> est en phase de finition, composé de trois salles dont une pour le bureau de COBA, un bureau de Fokontany et une grande salle de réunion.
Ambohitsara	3 000 000	100	Achat des intrants individuels pour le projet aviculture	Tous les bénéficiaires ont reçu d'intrants.
Ankitsinambo	2 000 000	100	A utiliser pour co-financer l'achat d'une pirogue en verre de soie	L'achat de pirogue est prévu en Mars 2020
<b>TOTAL</b>	<b>28 680 000</b>			

**Source :** Suivi sur terrain en décembre 2019

### OS3) Mise en œuvre du plan d'incitation économique

La mise en œuvre du présent projet a été soutenue par le Fonds Coketes et de Missouri Botanical Garden. La filière petit élevage de poulet Gasy est une de deux filières choisies par le projet Coketes vue sa forte potentialité lucrative, d'une part, l'activité est déjà pratiquée presque par tous les membres des communautés bénéficiaires, d'autre part. Durant l'étude diagnostique en 2017, il a été identifié que la prévalence de la maladie virale et le manque de nourriture du cheptel sont les principaux obstacles au développement de la filière. De ce fait, durant l'année 2019, des séances de formation, la distribution de divers intrants ont été déployés afin de permettre aux bénéficiaires d'améliorer la situation. Chaque bénéficiaire a reçu des intrants d'une valeur de Ar100 000. Au total, 551 nouvelles têtes de poulets, 1 689Kg de paddy, 277Kg de maïs et 500Kg de sons du riz ont été distribués aux 140 ménages bénéficiaires dans trois villages cibles. En matière de vaccination, trois frigidaires à solaire, 2800 doses de Cholera aviaire (vaccin contre Barika), 3500 doses de Pestavia (vaccin contre peste), 1500 doses de pipérazine (aody viky) et un litre d'eau de javel (antiparasite) sont fournis. Deux vaccinateurs par village ont été formés pour faciliter des opérations régulières de vaccination. Tous les bénéficiaires du projet ont reçu de carnet de ménage et de vaccination.

#### -Evolution du nombre de cheptel

Au début de l'opération (Mars 2019), on comptait 1600 têtes de volailles dans les basses cours des éleveurs. Le projet a octroyé 551 têtes de volailles, ce qui a donné un effectif initial de 2151 volailles. Sans compté l'effectif des morts, des perdus, en décembre 2019, le nombre s'élève à 3369 volailles, y compris les poussins moins de deux mois, soit une augmentation de 57%. Le tableau 5 récapitule l'effectif du cheptel à T0 et à T1 dans les trois villages bénéficiaires du projet. Pour les trois villages, on compte 554 volailles mortes et 161 perdues, ce qui représente respectivement de 18% et 5% de l'effectif total. La mortalité et le vol sévissent encore la filière dans la zone résultant en une perte non négligeable de 23% du cheptel. Généralement, dans tous villages, on constate toujours un retard de vaccination. Ceci est le premier facteur causant la mortalité du cheptel, en particulier dans le village d'Ambodimanga où la vaccination a connu une défaillance organisationnelle. Le Président qui détient la clef du frigidaire s'absente fréquemment et le vaccinateur habite dans un autre village. Tout cela a engendré des impacts négatifs sur l'efficacité de vaccination.

**Tableau 5:** Récapitulatif des nombres de cheptel volailles dans les trois villages cibles

Effectif à T0		Quantité d'intrants fournis				Effectif de Mars à déc. 2019 (T1)						
Village	Nombre de volailles en Mars 2019	Nombre de Poulet	Paddy (Kg)	Maïs (Kg)	Sons du riz (Kg)	Vendu	Mort	perdu	Consummé	volailles restantes + 2mois	Poussins -2mois	Total volailles restantes
Ambodimanga	526	133	1 030	25	500	354	276	17	82	550	377	927
Ambohitsara	221	151	435	-	-	120	101	48	37	312	198	510
Manjato	853	267	224	252	-	225	177	96	63	569	482	1 051
<b>TOTAL</b>	<b>1 600</b>	<b>551</b>	<b>1 689</b>	<b>277</b>	<b>500</b>	<b>699</b>	<b>554</b>	<b>161</b>	<b>182</b>	<b>1 431</b>	<b>1 057</b>	<b>2 488</b>
%						<b>23</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>47</b>		

**Source :** Suivi sur terrain en décembre 2019

-Revenu issu de l'opération

Jusqu'ici, les éleveurs ont vendu 23% de l'effectif total des volailles plus de deux mois, soit 21% du total effectif à valeur de 3369 têtes. Cela a généré d'une somme moyenne d'Ar91287/ménage. Cette somme est l'équivalent de 91% des intrants individuels. Sans compter les intrants communautaires, après cinq mois, le retour d'investissement est à 91%. Le tableau 6 présente les recettes issues de la vente des poulets.

**Tableau 6:** Récapitulatif des recettes annuelles de l'élevage de poulet dans les trois villages cibles

Village	Suivi/Bénéficiaire	Poulet vendu	PU moyenne	Montant	Revenu moyen/bénéficiaire
Ambodimanga	39/42	354	17 500	6 195 000	158 846
Ambohitsara	33/36	120	17 500	2 100 000	63 636
Manjato	62/62	225	17 500	3 937 500	63 508
<b>Total</b>	<b>134/140</b>	<b>699</b>		<b>12 232 500</b>	<b>91 287</b>

**Source :** Suivi sur terrain décembre 2019

-Analyse des résultats de 2018 et 2019

En 2018, les données collectées au niveau de trois villages ont donné une moyenne de taux de mortalité de 36% et d'une recette par ménage d'Ar75222. En 2019, on a eu une baisse significative de 50% du taux de mortalité de volailles et une hausse de 21% de revenu /ménage. La baisse du taux de mortalité est due aux effets de vaccination. En 2018, pour une durée de 12 mois, le nombre moyen de volailles/ ménage est de 23,68, tandis qu'en 2019, durant les cinq mois de l'opération, le nombre moyen de poulet revient à 22,58. On peut en déduire, la hausse de revenu par ménage est surtout due à la hausse de prix de poulet au marché local.

**Tableau 7 :** Données comparatives de 2018 et 2019 pour le petit élevage dans trois villages bénéficiaires

Année	Indicateur	Vendu	Mort	Consommation	Perdu	Restant	Total	PU moyen (Ar)	Recette annuelle totale (Ar)	Recette moyenne par bénéficiaire
2018	Nombre	677	1143	274	-	1104	3198	15 000	10 155 000	75 222 (N=135)
	%	21	36	9		35	100		-	-
2019	Nombre	699	554	182	161	1431	3027		12 232 500	91 287 (N=134)
	%	23	18	5	6	47	100	17 500	-	-
<b>Tendance en 2019</b>			<b>Baisse de 50%</b>					<b>Hausse de 17%</b>	<b>Hausse de 20%</b>	<b>Hausse de 21%</b>

**Source :** Rapport annuel 2018 et suivi sur terrain décembre 2019

-Vaccination de volailles en 2019

A base de données recueillies au niveau de trois villages, on compte 1759 têtes de volailles vaccinées depuis le mois de juillet jusqu'au mois de décembre 2019. Ceci représente 58% du nombre total des volailles plus de 2mois. D'une manière globale, on s'aperçoit que le taux de vaccination reste encore faible bien que tous les facilités soient mises à la disposition des éleveurs. Cette situation implique une nécessité absolue de sensibilisation sur la pratique de vaccination. En outre, on observe qu'à Ambodimanga, le taux de vaccination est environ 21%. Une réorganisation s'impose par rapport à la gestion de matériels et de la disponibilité de vaccinateurs. L'opération a permis d'encaisser une somme totale d'Ar 558 800 comme fonds revolving. Les fonds seront mobilisés pour continuer l'achat de vaccins et autres intrants nécessaires à l'amélioration de l'activité.

**Tableau 8:** Nombre des volailles vaccinées et les recettes de vaccination dans les trois villages bénéficiaires.

Village	Effectif de volailles	Nombre Poulets vaccinés	Taux de vaccination	Recette encaissée (Ar)
Ambodimanga	1 279	269	21%	84 200
Ambohitsara	618	600	97%	179 600
Manjato	1 130	890	79%	295 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 027</b>	<b>1 759</b>	<b>58%</b>	<b>558 800</b>

**Source :** Suivi sur terrain décembre 2019

-Tendance de revenu des éleveurs

Sur les 140 ménages recevant les carnets de ménage, seuls cinq ont procédé au remplissage. Durant les cinq mois de mise en œuvre du projet, mois d'août au décembre 2019, on a une tendance croissante de revenu comparé aux données de base en 2017. La contribution de la vente de poulet varie de 4% à 39% avec une moyenne de 17% pour l'ensemble des revenus des ménages (tableau 9).

**Tableau 9:** Tendance de revenu des ménages bénéficiaires du mois d'août à décembre 2019.

Nom de bénéficiaire	N°ID	Recette mensuelle T0 en 2017 (Ar)	Recette mensuelle (Aout- Déc. 2019)	Tendance	Contribution de la vente de poulet	Autres sources de financement
Lesabotsy Jean Claude	16/AM B	100.000 ≤R≤ 200.000	390 500	Croissant	39%	Dons des chrétiens
Raveloson Jacquelin	11/AM B	100.000 ≤R≤ 200.000	213 400	Croissant	11%	Travaux de consultance
Edmond	13/AM G	200.000 ≤R≤ 500.000	962 500	Croissant	4%	Consultance, vanille, pêche d'eau douce

Manandrazana Georgette	08/AM B	200.000 ≤ R ≤ 500.000	418 000	Stable	14%	Vente de charbon et de bois morts
Lambo Ernest	16/AM G	R ≥ 500.000	545 000	Stable	19%	Gargote et pêche d'eau douce
Moyenne			505 880		17%	

-Problèmes rencontrés

A côté de l'amélioration de la situation d'élevage dans les villages bénéficiaires, quelques problèmes ont été identifiés. Le tableau suivant résume les natures des problèmes et les solutions proposées en vue d'améliorer la situation pour le futur.

**Tableau 10** : Problèmes rencontrés du projet d'élevage et solutions proposées

Problèmes rencontrés	Solutions proposées
L'achat des intrants a coïncidé avec la récolte de vanille. En effet, suite à la hausse de prix de poulet dans la région, certains bénéficiaires n'ont pas réussi à acheter cinq poulets prévus pour la somme totale ar100.000/ménage	/
Certaines têtes de poulet achetées en dehors du village étaient déjà atteintes par la maladie virale. D'où, dès qu'on les a vaccinés, ils sont morts. Ce fait a remis en cause la confiance de certains éleveurs envers la compétence des vaccinateurs	Mis en quarantaine pendant 15 jours avant vaccination
La sous-alimentation des volailles demeure toujours un problème patent	Encourager les éleveurs à planter de maïs, manioc et réserver une partie des recettes pour l'achat de provendes des poussins
Depuis, le vol est un facteur contribuant à la démotivation des éleveurs. En Novembre 2019, un voleur réputé a été attrapé avec son équipe. Hélas, deux semaines après l'emprisonnement, ils sont sortis. Dans une certaine mesure, ce fait décourage les éleveurs	Renforcer la protection, organiser des patrouilles de nuit en collaborant avec les autorités locales.
La maladie parasitaire reste également un problème patent	Encourager les éleveurs à investir sur l'achat des antiparasites
La majorité des éleveurs déclarent avoir honte de remplir les carnets de ménages. Ils ne veulent pas dévoiler les recettes ou dépenses familiales	Sensibilisation



#### OS4) Prospector des partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP

On a continué à entretenir la relation avec les autres projets installés dans la zone à savoir l'ONG Fanamby œuvrant à l'amélioration des revenus des paysans par la relance de la filière vanille ; le programme AFAFI-nord, financement 11<sup>e</sup> FED de l'Union Européenne ; le Fonds PADAP pour l'approche intégrée du bassin versant. Tous ces projets ont déjà démarré et une concertation s'impose afin de trouver une synergie des actions. Aussi, chaque projet apporte sa contribution possible aussi bien dans la conservation de la biodiversité que sur l'amélioration des conditions de vie des gens dans la zone. A l'exemple de Fanamby, grâce à l'initiative de collaboration, les Fonds FFEM ont été levés. Les Fonds vont soutenir les activités de conservation de la NAP sur cinq ans à venir.

Indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

- 1) Soutenir la production et plantation de 5000 plantules d'espèces à croissance rapide :
  - Nombre de plantules mises en terre : 16100 plantules
  - Surface replantée : 2,5Ha
- 2) Continuer à soutenir les projets de développement des COBAs par l'octroi des fonds de compensation et mise en œuvre du Plan d'Incitation Economique (PIE):
  - Somme octroyée : Ar 28 820 000.
  - Nombre de bénéficiaires : 140 membres bénéficiaires directs et environ 1200 familles bénéficiaires des œuvres sociales.
- 3) Prospector des partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP
  - nombre de Bailleurs engagés : 3 Bailleurs

#### Secteur d'activité 3: VOLET RECHERCHE

Période

JANVIER 2019 – DECEMBRE 2019

Objectifs Spécifiques

- 1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat
- 2- Suivi des espèces cibles du projet Coketes
- 3-Publier les résultats de recherche

Nombre des bénéficiaires :

Communauté entière

Avancement des activités :

- 1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat : REALISE A 100%
- 2- Suivi des espèces cibles du projet Coketes REALISE A 100%
- 3- Publier les résultats de recherche: 25%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

#### OS1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat

Une bonne compréhension de la biodiversité permet d'établir une gestion adaptative. Continuer à rechercher et à mettre à jour les données scientifiques constituent une base de prise de décision. Pour ces raisons, en 2019, l'inventaire botanique a été priorisée. Au total 348 collectes botaniques ont été réalisées durant l'année 2019. Le tableau 10 présente la liste des espèces récoltées par taxon. Actuellement l'identification de ces spécimens est en cours. La discussion avec le spécialiste des Diospyros nous a informé la

découverte de deux espèces de Diospyros présumées nouvelles dans le domaine de la science (ALH 1186 et ALH 1200). Néanmoins, une deuxième récolte de ces spécimens s'avère indispensable étant avoir les spécimens types des échantillons en pleine maturité. Il est également important de signaler, depuis la découverte de l'espèce *Dalbergia* sp, présumée nouvelle, cette fois-ci les spécimens collectés sont en bon état et permettra de faire une analyse plus poussée sur l'étude taxonomique

Tableau 11 : Liste des taxons récéncés durant les inventaires floristiques de 2019 à Pointe à Larrée

Taxon	Nombre	Cibles du projet Coketes	Cibles du projet Franklinia
Nombre de spécimens	348	21	37
Spécimens connus jusqu'au niveau genre	83	10	37
Spécimens connus jusqu'au niveau espèce	47	10	15

## OS2) Suivis des espèces cibles du projet Coketes

Le suivi est une étape importante dans la gestion des espèces menacées tels que le cas des espèces cibles du projet Coketes. Les résultats de suivi doivent permettre d'améliorer la prise de décision en apportant des mesures correctives. En d'autre terme, les résultats de suivi aident à améliorer la situation constatée si les besoins se présentent. Trois types de suivi ont été réalisés durant l'année : a) suivi phonologique des espèces cibles ; b) suivi des plantules mises en terre et d) suivi participatif des pressions. Il s'agit d'un continuum des réalisations précédentes.

### a.Suivi phenologique

#### -Liste des plantes échantillons de suivi

Au total 104 individus de 13 espèces sont pris comme échantillons, repartis dans les trois blocs forestiers.

Au total 12 suivis ont été réalisés durant l'année. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'individu échantillon par espèce ainsi que les localités où ils se trouvent.

Tableau 12 : Nombre d'individus échantillons et localisation par espèce cible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation	Nombre
Amaninombilahy	<i>Leptolaena multiflora</i>	Andakibe	9
Andramena madinidravina	<i>Dalbergia maritima</i> <i>var. pubescens</i>	Sahafandrano	1
Andramena menakinko	<i>Dalbergia cf louvelii</i>	Sahafandrano	10
Andramena beravina	<i>Dalbergia normandii</i>	Andakibe	10
Hazinina	<i>Symphonia fasciculata</i>	Sahafandrano	10
Hazovola lavaravina	<i>Dalbergia chapelieri</i>	Sahafandrano	3
Hazovola madinidravina	<i>Dalbergia baronii</i>	Sahafandrano	5
Hazovola beravina	<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Andakibe	4
Nanto todingana	<i>Labramia bojerii</i>	Andakibe	10
Nanto vasihy	<i>Faucherea tampolensis</i>	Andakibe	1
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>	Sahafandrano, Manjato	16

Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>	Sahafandrano, Manjato	15
Vintagno	<i>Ocotea racemosa</i>	Sahafandrano, Andakibe	10
<b>TOTAL</b>			<b>104</b>

### -Période phénologique des espèces

Le tableau 13 résume les périodes phénologiques pour les treize espèces cibles du projet Coketes. La connaissance de période de floraison et de fructification a permis aux Agents de répertorier le moment où on doit intervenir sur la collecte de graines. Les observations faites sur les Agents de dissémination et de pollinisation ont également permis de comprendre et d'expliquer les causes en cas de défaillance de production de graines. A l'issue, une mesure appropriée s'impose pour résoudre le problème. Cas échéant, vue la rareté de graines des espèces de *Dalbergia*, un recours à la méthode de marcottage aérien a été adopté pour les reproduire.

Tableau 13 : Période phonologique des espèces cibles du projets Coketes et Franflinia

Espèces	Localisation	Mois (2018)												Mois (2019)												Agents
		F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
<b>Nom vernaculaire</b>	<b>Nom scientifique</b>																									
Hazinina	<i>Symphonia fasciculata</i>																							Oiseau (so), Voambe, Abeille		
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>																							Abeille, Guêpe, Escargot, Ramanjelina, tantely, Voambe		
Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>																							Fleur fanée (abeil)		
Andramena	<i>Dalbergia louvelii</i>																							Abeille, Voambe		
Andramena	<i>Dalbergia maritima var. pubescens</i>																							Escargot		
Vitagno	<i>Calophyllum chapelieri</i>																									
Andramena	<i>Dalbergia normandii</i>																							Abeille		
Amaninombilahy	<i>Leptolaena multiflora</i>																							Voambe, Vorontsasatra, Voampiantoka, <i>Eulemur fulvus</i>		
Nanto todingana	<i>Labramia bojeri</i>																									
Somotrorana	<i>Tina thouasiana</i>																							Abeille, vahombe		
Varongy	<i>Ocotea racemosa</i>																							Oiseau, Escargot, Fourmi, guepe		
Hazovola madinidravina	<i>Dalbergia baronii</i>																							Dec: récolte		
Hazovola lavaravina	<i>Dalbergia chapelieri</i>																							Dec: récolte		
Hazovola beravina	<i>Dalbergia madagascariensis</i>																									

	Floraison
	Floraison et Fructification (en même temps)
	Fructification

### **b) Suivi des plantules dans les parcelles de restauration écologique**

Deux sites de restauration écologique font l'objet de suivi. En 2017, on a commencé à planter dans le jardin

botanique d'Ampasimahatera. Les plantules faisant l'objet de suivi sont des espèces de Diospyros. A partir de 2018, la restauration écologique a été étendue au site de Sahafandrano. Etant donné la différence remarquable de la flore de deux sites, nous avons essayé de ne pas mélanger les espèces spécifiques des sites. Toutefois, au jardin botanique d'Ampasimahatera, toutes collections d'espèces y ont été plantées dans le but de conserver une grande génétique de la biodiversité. Ceci concerne uniquement des espèces de bois précieux de Diospyros et de Dalbergia. Le tableau 14 suivant résume les données sur les suivis réalisés depuis 2018 jusqu'en décembre 2019 dans les deux sites de restauration écologique.

On remarque que pour les plantules de trois années de plantation, les hauteurs moyennes s'accroissent de temps en temps tandis que le taux de survie des plantules décroît petit à petit. Pour les plantations de 2018 à Sahafandrano, neuf mois après la plantation, toutes les plantules sont mortes. De février au mois de Mai, il y a des périodes où les températures sont en hausse. Aussi, les plantules mises en terre le mois d'Aout de l'année précédente viennent juste de passer les périodes sèches et que les zones de plantation sont à ciel ouvert. Ceci pourrait être l'origine de la mortalité de ces plantules.

En effet, en 2019, nous avons anticipé la date de plantation pendant la période de pluie au mois de Mai. Comme résultats, même en traversant la période sèche de l'année 2019, les taux de survie restent élevés dans deux sites, soient 75% à Ampasimahatera et 99,10% à Sahafandrano. La réussite sur le maintien du taux de survie de plantules peut être due à deux facteurs : a) date de plantation pendant la saison de pluie ; b) les plantules ont été ombragées pendant les mois secs de Octobre à décembre.

Tableau 14: Evolution des plantules dans les parcelles de restauration de 2017, 2018 et 2019.

Date de plantation	Date de suivi	Zones de restauration écologique			
		Ampasimahatera		Sahafandrano	
		Hauteur moyenne en cm±DS (N)	Taux de survie	Hauteur moyenne en cm±DS (N)	Taux de survie
<b>11 Août 2017</b>	18 Dec-2019	40,70±14,67 (N=67)	54,92%		
	18 Sept 2019	37,76±14,67 (N=67)	55,74%		
	24 Mai 2019	33,22	56,73%		
	Mai 2018	19,78	73,86%		
	11 Août 2017	16,30			
<b>17 Août 2018</b>	18 Dec-2019	29,89±12,70 (N=34)	37,78%		
	18 Sept-2019	26,78±10,55 (N=37)	42,22%	<b>Mort</b>	<b>Mort</b>
	24 Mai 2019	22,8±9,78 (N=33)	44,22%		
	02 Fev-2019	17,5±4,72 (N=52)	58,43%		
	17 Août 2018	12,40±,30 (N=90)		17,68	
<b>24 Mai 2019</b>	18 Dec-2019	28,67±10,60 (N=117)	75,00%	33,34±14,76 (N=191)	85,65%
	18 Sept-2019	26,36±9,71 (N=140)	89,74%	32,76±13,54 (N=221)	99,10
	24 Mai 2019	20,21±7,77 (N=140)		30,81±12,63 (N=221)	

### **c) Suivi des menaces et pressions sur les espèces cibles.**

Trois transects ont été réalisés par trimestre par terroir, soit au total de 12 transects de 20m de large et 500 m de long par trimestre dans l'ensemble du site. Le tableau 15 suivant montre les résultats de suivi du mois de juillet au décembre 2019. Depuis mois de juillet, on remarque une tendance générale de réduction des pressions en particulier le nombre de tavy et de four à charbon. Néanmoins, de septembre à décembre, il y a une légère augmentation du taux de coupe illicite dans le terroir de Manjato. Suite au suivi en juillet 2019, les délinquants ont été appréhendés. Certains ont payés les Dina prévus dans la convention collective et d'autres qui n'ont pas honoré la convention ont été poursuivis au tribunal. En effet, deux d'entre eux ont passé trois mois d'emprisonnement.

Tableau 15 : Evolution de pressions sur les espèces cibles du juillet 2019 à décembre 2019

Pressions	Mois	Antsiraka	Ambodimanga	Manjato	Ambohitsara	Total
Nombre de bois coupé	Dec-19	3 pieds de <i>Leptolaena multiflora</i>	1 pied de <i>Leptolaena multiflora</i>	5 <i>Ocotea racemosa</i>	0	9
	Sept-19	4 pieds de <i>Leptolaena multiflora</i>	0	1 pied de <i>Tina thouasiana</i> et 1 pied de <i>Labramia bojeri</i>	0	6
	Juil-19	1 pied ( <i>Faucherea tampolensis</i> )	4 pieds de <i>Leptolaena multiflora</i>	1 pied d' <i>Ocotea racemosa</i> et 4 pieds de <i>Tina thouarsiana</i>	1 pied d' <i>Ocotea racemosa</i>	11
Nombre de tavy	Dec-19	0	0	0	0	0
	Sept-19	0	0	1 parcelle de tavy	0	1
	Juil-19	0,5Ha (culture de sous-bois de vanille)	0	3 parcelles de tavy (culture de sous-bois de vanille)	0	4
Nombre de four à charbon	Dec-19	0	0	0	0	0
	Sept-19	0	0	1	0	1
	Juil-19	0	0	4	0	4

### **OS3) Publier les résultats de recherche**

Aucune publication scientifique n'a été réalisée en 2019. Toutefois, un article de réussite (success stories) sur les techniques de marcottage aérien a été partagé à l'équipe UGP du projet Coketes.

Indicateurs objectivement vérifiables: (*à quantifier*)

1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat : 348 collections botaniques, deux espèces nouvelles pour la science.

2- Suivi des espèces cibles du projet Coketes :

-Suivi phenologique : 12 suivis

-Suivi des plantules dans les parcelles de restauration forestière : 4 suivis

-Suivi participatif des menaces et pressions sur les espèces cibles : 3 suivis

3- Publier les résultats de recherche: aucune publication scientifique pour l'année 2019 mais on a publié un article de success stories.

Secteur d'activité 4: VOLET GESTION ET SUIVI DU PROJET
Période
JANVIER 2019 – DECEMBRE 2019
Objectifs Spécifiques
1- Opérationnalisation des Structures de gestion opérationnelles 2- Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles 3- Renforcement de compétence des parties prenantes locales 4- Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation
Nombre des bénéficiaires :
- Membres de COGE des COBAs : 35 personnes pour les 5 COBAs - Membres du COS : 14 Institutions publiques et privées - Membres des COBAs : environ 500 familles
Avancement des activités :
1- Opérationnalisation des Structures de gestion opérationnelles : REALISE A 40% 2- Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles : REALISE A 70% 3- Renforcement de compétence des parties prenantes locales: NON REALISE 4- Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation : REALISE A 100%
Résultats obtenus (à quantifier si possible):
<p><b>OS1) Opérationnalisation des Structures de gestion opérationnelles</b></p> <p>- <u>Accompagnement des COBAs dans le processus de renouvellement des contrats de gestion.</u></p> <p>Le processus de renouvellement des contrats de gestion de cinq COBAs a été entamé en 2018. A l'exception de la COBA Soamifara d'Ambohitsara, toutes les délimitations ont été terminées en 2018. Celle d'Ambohitsara a été réalisée en Février 2019. Par la suite, un conflit de terroir a apparu entre la COBA d'Ambohitsara et de Tanambao-Ambohitsara, ce qui a tardé la signature des nouveaux contrats. Pour cela, une réunion est prévue au début de Mars 2020 en vue de trouver un compromis entre les parties en conflit. En outre, depuis leur création à l'aube des années 2000, toutes les COBAs, gérantes des Ressources Naturelles de Pointe à Larrée ont joui le statut d'une Association 60-133. Toutefois, leur statut devrait régi par la Loi N° 96-025 du 30 Septembre 1996 relative à la Gestion Locale Sécurisé et du décret d'application 2000-027 du 13 Janvier 2000 relatif aux Communautés de Base chargées de la gestion locale des ressources naturelles renouvelables. Ainsi, à l'issue des résultats d'évaluation et en vue de renouveler les contrats de gestion, il est important de se conformer à la loi régissant les conditions de mise en œuvre de la Gestion Contractualisée des Forêts de l'Etat suivant le Décret N° 2001-122 du 14 Février 2001. En effet, actuellement, tous les dossiers sont soumis auprès des communes de rattachement en vue d'acquisition de numéros de récépissé.</p> <p><u>-Accompagnement des COGEdes COBA dans la gestion financières/ressources transférées.</u></p> <p>D'une manière globale, toutes les COBAs sont quasi autonomes en termes de gestion opérationnelle de leurs Associations. Ce qui se traduit par un minimum d'intervention a été apportée à titre d'accompagnement. Des efforts ont été surtout prodigués pour assurer la gestion financière. D'une manière générale, les irrégularités constatées de l'année dernière sont toutes corrigés en particulier en ce qui concerne la tenue de caisse selon les sources. Le tableau 16 présente les différentes sources des Fonds propres des COBAs.</p> <p>Tableau 16 : Sources des Fonds propres des COBAs</p>

	<b>Manjato</b>	<b>Ambohitsara</b>	<b>Ambodimanga</b>	<b>Ankitsinambo</b>
<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>
Frais de gestion de charbon	1 165 200	-	-	-
Dina	510 000	170 000	-	-
Cotisation mensuelle des membres	61 000	600	-	-
Droit d'entré dans la forêt	-	20 000	-	-
Droit de permis de coupe (CDU)	592 200	370 000	100 000	85 000
Frais de gestion de teza maty	123 000	-	-	-
Recette de location des bungalows	-	-	1 008 000	-
<b>Total des ressources propres</b>	<b>2 451 400</b>	<b>560 600</b>	<b>1 108 000</b>	<b>85 000</b>

Un des objectifs de renforcement de gestion financière des COBA est d'augmenter leur autonomie financière à partir des Fonds propres en réduisant ainsi les Fonds en provenance des aides extérieures. En 2019, les Fonds propres des COBAs se sont diminués de même que les aides extérieures. Si en 2018, les Fonds propres étaient de Ar7 394 150, ils n'ont encaissé que Ar4 205 000 en 2019, soit une baisse de 43%.

Tableau 17 : Fonds propres et externes des COBAs en 2018 et 2019

COBA	2018		2019	
	Recettes propres	Fonds externes	Recettes propres	Fonds externes
Manjato	4 410 000	3 680 000	2 451 400	3 680 000
Ambohitsara	1 247 350	3 000 000	560 600	3 000 000
Ambodimanga	1 403 300	20 000 000	1 108 000	7 349 680
Ankitsinambo	333 500	2 000 000	85 000	0
<b>Total</b>	<b>7 394 150</b>	<b>28 680 000</b>	<b>4 205 000</b>	<b>14 029 680</b>

Tableau 18 : Activités réalisées avec la mobilisation des Fonds propres des COBAs.

<b>COBA</b>	<b>Activités réalisées</b>
<b>Manjato</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le fonctionnement de l'association (fourniture de bureau, communication, accueil des partenaires et assistance aux réunions internes et externes du site) ;</li> <li>- Gestion des ressources naturelles (reboisement, patrouille, application de Dina et porte plainte des délinquants au niveau des Responsables hiérarchiques) ;</li> <li>- Infrastructure communautaire (achat des matériels pour construction d'un bâtiment, composé de de bureau de COBA, Fokontany et salle de réunion).</li> </ul>
<b>Ambohitsara</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le fonctionnement de l'association (fourniture de bureau, communication, accueil des partenaires et assistance aux réunions internes et externes du site) ;</li> </ul>
<b>Ambodimanga</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le fonctionnement de l'association (fourniture de bureau, communication, accueil des partenaires et assistance aux réunions internes et externes du site) ;</li> <li>- Infrastructure communautaire (toilette et douche des bungalows de Coba)</li> <li>- Réhabilitation de toiture de quatre bungalows.</li> </ul>
<b>Ankitsinambo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reboisement communautaire ;</li> </ul>

- Fonctionnement ;
- Mise en place de plaque dans le CDU.

**Source :** Suivi sur terrain décembre 2019

**Tableau 19 :** Récapitulatif des soldes en caisses et à l'OTIV des quatre COBAs

COBA	Solde en caisse	Solde à l'OTIV	TOTAL
Ambohitsara	58 250	28 000	86 250
Manjato	2 150 400	25 000	2 175 400
Ambodimanga	619 350	735 680	1 355 030
Ankitsinambo	170 500	1 400 000	1 570 500
<b>TOTAL</b>	<b>2 998 500</b>	<b>2 188 680</b>	<b>5 187 180</b>

**Source :** Suivi sur terrain décembre 2019

A la lumière des résultats de suivi réalisé en décembre 2019, les forces et les faiblesses des COBAs peuvent être résumées dans le tableau 20. Ceci concerne les quatre COBA collaborant.

**Tableau 20 :** Atouts, problèmes constatés et recommandations

Points forts	Points à améliorer	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation de responsabilité entre président et trésorier;</li> <li>- Prise de responsabilité du trésorier à la tenue de caisse ;</li> <li>- Existence de pièces justificatives pour quelques dépenses;</li> <li>- Bonne présentation du cahier de journal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incohérence de solde calculé et disponible à la caisse ;</li> <li>- Conflit interne entre président et trésorier ;</li> <li>- Irrégularité de date dans le cahier de journal (retard d'écriture dans le journal) ;</li> <li>- Détournement de Fonds communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification de calcul à l'aide d'une machine calculatrice ;</li> <li>- Elaboration de planning budgétaire trimestriel;</li> <li>- Mise à jour des opérations financières dans le cahier de journal ;</li> <li>- Suivi du manuel et procédure financière de COBA ;</li> <li>- Restitution financière périodique aux membres.</li> </ul>

**Source :** Suivi sur terrain décembre 2019

#### - Accompagnement du Comité d'Orientation et de Suivi (COS)

A cause du retard de l'arrivée du financement, la réunion ordinaire des membres du COS sera reportée en février 2020. L'Agenda de la réunion propose à : 1) analyser les résultats de la conservation de la dite NAP pour l'année 2019 ; 2) valider le PTA pour l'année 2020 et ; 3) valider le METT pour la NAP.

#### **OS2) Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles**

De tout ce qui précède, une convention collective, impliquant la responsabilisation de toutes les parties prenantes a été créée le 28 Mars 2018 dans le cadre du renforcement de la conservation de la biodiversité de la Réserve Spéciale de « Pointe à Larrée », tout en respectant les textes et les réglementations en vigueur en matière forestière, ainsi que et les documents de base existants. Cette initiative a été prise pourvu que les Dina de toutes les COBAs sont obsolètes.

Par ailleurs, vue l'importance des valeurs de ces espèces, toutes les parties prenantes se sont convenus et unanimes pour mettre œuvre la priorisation de l'application de cette convention. Et ce, afin de bien répartir les attributions et la responsabilité de chacun et d'éviter toute litige dans l'accomplissement de ces fonctions, une « **Charte de responsabilité** » a été adoptée. Les



participants qui ont signé cette charte sont :

- Le Directeur Régional de l'environnement et du Développement Durable Analanjirifo ;
- Le Chef du Cantonnement de l'Environnement et des Forêts de Soanierana Ivongo ;
- Le Chef Triage de l'Environnement et des Forêts de Manompana ;
- Les deux (02) Maires des Communes concernées par la Réserve Spéciale de « Pointe à Larrée » : Antanifotsy et Manompana ;
- Tous les Présidents de Fokontany touchés par la Réserve Spéciale de « Pointe à Larrée » : Vohijiny, Tanambao Ambodimanga, Manjato, Andrangazaha et Antsiraka ;
- Les COBA faisant l'objet de Transfert de Gestion regroupés dans la Fédération « LOVASOA » : 1) SOAMIAFARA à Ambohitsara ; 2) A.M.M à Andrangazaha ; 3) TSIMALONA à Antsiraka ; 4) MIRAY HINA à Manjato ; 5) FANANTENANA à Ambodimanga.
- Missouri Botanical Garden (MBG), Gestionnaire délégataire de la Réserve Spéciale de « Pointe à Larrée » Antsiraka.

La copie de la convention collective et de la charte de responsabilités sont disponibles à la demande (version électronique ou en dure à envoyer à: [adolphe.lehavana@mobot.mg](mailto:adolphe.lehavana@mobot.mg)).

### OS3) Renforcement de compétence des parties prenantes locales

-Elaboration des outils de formation : deux outils de formation ont été élaborés :

- 1) NY FOMBA FAMOKARANA ZANAKAZO AMIN'NY PEPINIERA, élaboré par Jean Pascal Lesabotsy et Adolphe Lehavana. Missouri Botanical Garden et Projet Coketes, GEF/UN-Environment. 25p.
2. TOROLALANA MIKASIKA NY: « FOMBA FIAROVANA sy FIKARAKARANA ZANAKAZO » (PROTECTION ET ENTRETIEN DES PLANTULES) par Dinasoa TAHIRINIRAINY, Missouri Botanical Garden et Projet Coketes, GEF/UN-Environment. 08p.

-Conduite de formation : Aucune formation formelle n'a été dispensée en 2019. Toutefois, des formations sur l'état ont été données aux participants du programme de jardin de case et d'agroforesterie ; assistance pratique des pépiniéristes et des Polisinala dans l'exécution de leurs tâches.

### OS4) Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation

L'efficacité des actions de conservation se mesure par plusieurs indicateurs dont un effet induit sur l'état de santé de la biodiversité ainsi que leurs habitats. Les paramètres du tableau 21 sont utilisés pour évaluer ces impacts de l'intervention. En ce qui concerne les forêts, les indicateurs montrent une tendance vers l'amélioration de la structure de la forêt, réduction des principales pressions. Il est à noter en particulier le cas de la surface terrière, si en 2015, on a fixé un objectif de taux de croissance de 15% sur cinq ans (2014-2019), les résultats des plots permanents en 2019 ont confirmé l'atteinte de l'objectif soit 15,58%.

TABLEAU 21 : RESUME DES RAPPORTS DE SUIVIS DES INDICATEURS DE CONSERVATION DE 2013 A 2019

Indicateurs d'impact de la conservation	Année						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Densité de troncs récemment coupe /Ha (moyenne de 09 plots de 1Ha de chaque)	6,2	2,7	6,8	1,1	0,6	0,33	0,35
Nombre d'arbres et arbustes coupés à l'intérieur de la NAP		214	102	338	152	707	197
Surface de forêt perdue due au feu sauvage (Ha)		0,25	0	3,75	0,93	0,018	0,08
Surface de forêt perdue due au tavy (Ha)		0	0	0	0	0,16	0

Densité d'arbres à l'intérieur de plots permanents (Ø>10cm) (nb/Ha)		1 456	1 517	1 566	1 568	1 598	1 639
Surface terrière à l'intérieur de plots permanents (m <sup>2</sup> /Ha)		35,17	37,22	37,8	37,9	39,28	40,64
Densité de lémuriens (nombre individus/Ha)	<i>Eulemur fulvus</i>			0,45	0,38	0,22	
	<i>Eulemur rubriventer</i>			0,09	0,04	0	
	<i>Hapalemur griseus</i>			0,02	0,07	0,12	
Nombre d'individus observés	<i>Eulemur fulvus</i>			79	51	113	283
	<i>Eulemur rubriventer</i>			15	19	8	29
	<i>Hapalemur griseus</i>			17	9	71	29
Nombre de permis légaux délivrés pour construction						132	125
Nombre de bois utilisés (de toutes sortes)						4756	6656
Biovolume de bois utilisés (m <sup>3</sup> )						153	161,85

#### Indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

- Opérationnalisation des Structures de gestion opérationnelles
  - nombre de réunions tenues : 02 réunions avec les COBAs
  - nombre d'appuis techniques, financiers et matériels : mensuel
  - nombre de descente effectuée : 01 descente de brigade mixte
  - nombre de réunion du COS : 0 réunion en 2019, à rattraper en février 2020
- Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles
  - nombre de documents produits : 03 documents
- Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation
  - Rapport de suivi disponible : tous les indicateurs (tableau 21 ci-dessus)

#### Difficultés rencontrées (à expliquer)

Pour l'année 2019, le retard et le non déblocage des Fonds sont les principales difficultés. De ce fait, les activités n'ont pas avancé comme prévues. En effet, nous avons dû prioriser les activités. Ensuite, le problème de moyens de locomotion reste un problème patent. Pour parcourir à des routes sableuses entre les trois blocs forestiers, il est indispensable de se disposer des moyens de locomotion adéquate telle que des motos. Une amélioration de moyens de locomotion devient une prioritaire pour accroître la performance de l'équipe.

#### Mode de coopération avec les autorités locales (à détailler)

Le mode de gestion de Pointe à Larrée est de type collaboratif avec l'implication de plusieurs acteurs comme le service forestier, les communes concernées, la gendarmerie et toutes parties prenantes membres du Comité d'Orientation et de Suivi. A base de PTA, élaboré par MBG avec DREDD et validé par le COS, MBG coordonne et facilite l'intervention des partenaires dans la mise en œuvre de ces activités. Si le besoin en compétence technique s'avère nécessaire, l'équipe MBG doit se recourir à d'autres services techniques concernés. A l'exemple du lancement de petit élevage, on s'est approché le service technique régional de

l'élevage qui a assuré la formation de tous les membres bénéficiaires des micro-projets. Pour des affaires relevant les compétences des autorités territoriales décentralisées, des sollicitations sont adressées au Chef de région et/ou à la préfecture, à l'exemple de résolution des conflits sur la gestion de la NAP, le lancement régional des projets etc. Malgré leurs lourdes Responsabilités respectives, nous sommes reconnaissants de leur prise de responsabilité, ces autorités se sont toujours efforcées d'être disponibles.

**Mode de participation des bénéficiaires (à détailler, à quantifier)**

Les communautés locales sont à la fois les premiers bénéficiaires et les premiers acteurs de l'intervention. D'ailleurs, en périphérie directe de la NAP, ils sont les gestionnaires de zones de transfert de gestion où des activités ont été définies afin de réduire les pressions sur la NAP d'une part et d'améliorer leur condition de vie d'autre part. Il s'agit, en entre autres, la patrouille, le reboisement pour lesquels ils exécutent à base d'un calendrier bien planifié. A titre d'exemple, en 2019, les membres COBAs se sont organisés pour renforcer les pare-feu verts d'Acacia. Ils ont également assuré l'entretien sylvicole dans les parcelles de restauration écologique. A propos des actions de développement, le gestionnaire a accepté les décisions des membres de la communauté sur le choix des spéculations qu'ils jugent porteuses. Ceci a été décrit dans le plan d'incitation économique, élaboré dans le cadre du projet COKETES. En tant que bénéficiaires, ils contribuent à la mise en œuvre soit en nature ou valeur numéraire.

**Régions/Districts/Communes/Fokontany d'intervention**

- Région : ANALANJIROFO
- District : SOANIERANA IVONGO
- Commune : Antanifotsy et Manompana
- Fokontany : Vohijiny, Manjato, Antsiraka et Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha

**Moyens humains (liste du personnel, salariés et volontaires participant à la réalisation du projet)**

<b>Fonction</b>	<b>Nombre</b>	<b>Lieu de travail</b>	<b>Nationalité</b>
Chef de Projet	01	Pointe à Larrée, Soanierana Ivongo Analanjirifo	Malagasy
Chef Volet Conservation	01		
Chef de volet recherche et tourisme	01		
Assistant de recherche	01		
Responsable Administratif et Financier	01		
Patrouilleurs villageois	12		
Pépinieristes villageois	08		
Gardien	01		
Membres COGE de 4 COBAs	35		
Membres COS	14		

**Moyens matériels (liste et nombre exact des véhicules et des immobiliers)**

- 02 motos
- Bureau local, sise à Tanambao-Ambodimanga avec : 02 générateurs, 02 tables de bureau, 01 Armoire, 05 chaises, et une mini-bibliothèque
- 01 Gite d'étape : 02 lits, matériels de cuisine.
- Un magasin de vente de matériels et équipements agricoles

### C. PROJET A REALISER POUR L'ANNEE 2020

<b>TITRE DU PROJET</b>
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale</li> <li>- Développer la recherche pour une meilleure prise de décision sur la conservation</li> <li>- Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale</li> <li>- Améliorer la prise de conscience du public sur l'importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée</li> </ul>
<b>ACTIVITES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- VOLET 1 : CONSERVATION</li> <li>- VOLET 2 : EXTENSION DE LA NAP (<b>DEPENDANT DE LA DISPONIBILITÉ DE FINANCEMENT</b>)</li> <li>- VOLET 3 : RESTAURATION ECOLOGIQUE AVEC DES ESPECES CLES, MENACEES A VALEUR SOCIO-ECONOMIQUE</li> <li>- VOLET 4 : RECHERCHE</li> <li>- VOLET 5 : DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE</li> <li>- VOLET 6 : GESTION ET SUIVI DU PROJET</li> </ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Pressions sur la NAP diminuent</li> <li>2- Toutes zones potentielles d'extension de la Reserve incluses dans la NAP avec un statut de protection</li> <li>3- Les contrats de 5 COBAs collaborant renouvelés</li> <li>4- Révision du Dina entamée</li> <li>5- 10 000 plants de 13 espèces menacées et rares du projet coketes site sécurisées dans la NAP</li> <li>6- Deux microprojets de développement soutenus (pêche maritime, aviculture)</li> <li>7- 40 000 plants d'espèces à croissance rapide mis en terre</li> <li>8- Capacité et compétence du personnel gestionnaire de la NAP et des partenaires renforcées</li> <li>9- Respect de lois et de Dina par le public</li> <li>10- Prise de conscience des communautés locales améliorée</li> <li>11- COGE et COS fonctionnels</li> <li>12- Suivi des activités réalisé à temps</li> <li>13- Bonne gouvernance financière au niveau des COBAs collaborant</li> <li>14- Collaboration avec les services techniques et les autorités locales, régionales renforcée</li> </ol>
<b>REGION(S)/DISTRICT(S)/COMMUNES ET FOKONTANY D'INTERVENTION</b>
REGION ANALANJIROFO DISTRICT SOANIERANA IVONGO COMMUNES RURALES DE MANOMPANA ET D'ANTANIFOTSY FOKONTANY DE MANJATO, VOHIJINY, TANAMBAO-AMBODIMANGA ET ANTSIRAKA
<b>POPULATIONS BENEFICIAIRES</b>

Populations de la péninsule de Pointe à Larrée, environ 15 000 habitants
<b>COÛT ESTIMATIF</b>
<b>AR 1 082 442 400</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>
-Fonds Environnemental Mondial (FEM) : Coketes et S2NPA -Fondation Franklinia -Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) d'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) -MISSOURI BOTANICAL GARDEN
<b>LISTE DES MOYENS HUMAINS</b>
MEMBRES DE L'UNITE LOCALE DE GESTION
MEMBRES COBAS
MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION ET DE SUIVI
<b>MOYENS MATERIELS</b>
MATERIELS ROULANTS (Motos)
GITE D'ETAPE ET LES IMMOBILIERS
BUREAU LOCAL ET LES IMMOBILIERS
BUREAU REGIONAL (A CREER)

#### PLAN ACTIVITES ANNUEL ET BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2020

Quatre Bailleurs de Fonds vont soutenir la mise en œuvre des activités pour l'année 2020 :

- Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), financement de l'AGENCE FRANACISE DE DEVELOPPEMENT ;
- COKETES, financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE
- S2NPA, le Renforcement du Réseau des Nouvelles Aires Protégées de Madagascar (S2NPA), financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE
- La Fondation Franklinia.

Tableau 22 : PLAN DU TRAVAIL ANNUEL ET BUDGET PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNEE 2020

Résultats attendus	Réalizations	Activités	CHRONOGRAMME				Responsable	BAILLEURS	
			T1	T2	T3	T4			
La gouvernance collective et la gestion participative de la NAP Pointe à Larrée et de son territoire sont assurées	Appui à la gouvernance collective	Appui au fonctionnement du COS				X	Membres COS	FFEM	
		Revue de la composition du COS dans le cadre de l'extension de NAP proposée				X	Membres COS	FFEM	
		Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective (COBA, MBG, autres partenaires)	X	X	X	X	Membres COS	FFEM	
	Appui à la gestion participative	Appui institutionnel et organisationnel aux COBA (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt; recyclage des membres COGE des COBAs; Réunions mensuelles des COGE)				X	MBG	FFEM	
		Revue et application des Dina au niveau de chaque COBA (à défaut la convention collective)	X	X	X	X	COBA	FFEM	
		Visites échanges sur trois autres NAP (COBAs, Communes, Fkt)			X		MBG	FFEM	
		Renforcement des capacités de l'équipe locale de MBG et des partenaires sur différents thèmes (Formation sur SIG, gestion administrative et comptable; reproduction et conservation des espèces clés etc)		X	X	X	Consultants/MBG	FFEM/S2NPA/COKETES	
		Réunions régulières entre les techniciens MBG et Fanamby	X	X	X	X	MBG/FANAMBY	FFEM	
		Elaboration du business plan de Pointe à Larrée			X		Consultants/MBG	FFEM	
		Recherche et suivi-écologiques	X	X	X	X	MBG/COBA	COKETES/FRA NKLINIA	
		Elaboration de 3 SAC intégré au plan d'aménagement intercommunal de trois communes (Antanifotsy, Manompana, Ambodiampana)				X	Consultants/MBG	FFEM	
		Appui pour résolution de conflits éventuels	X	X	X	X	COBA/DREDD	FFEM	
		Matériels roulants pour MBG (achat motocycles, bicyclettes)		X	X		MBG	FFEM/COKETES	
		Mobiliers et mobiliers de bureau MBG			X		MBG	FFEM	
		Equipe opérationnelle	X	X	X	X	MBG	FFEM/S2NPA/COKETES	
		Equipement de terrain MBG			X		MBG	FFEM	
		Equipements/Prestation de 12 Polisinala	X	X	X	X	MBG	FFEM/S2NPA	
		Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage)		X			MBG/DREDD	FFEM	
		Soutien aux COBAs à la surveillance forestière pour renforcer les actions des Polisinala	X	X	X	X	MBG/DREDD	FFEM/S2NPA/COKETES	
		Soutien aux communautés locales pour finalisation des dossiers de contrats de TGRN	X	X			DREDD/MBG	COKETES	
	Conservation, restauration et régénération naturelle des ressources	Restauration et régénération naturelle des ressources forestières autochtones	Mise en place et entretien annuel d'une bande forestière pare-feu dans les zones vulnérables afin de prévenir le départ des feux de brousse				X	COBA/MBG	FFEM
			Extension des deux pépinières existantes, spécifiquement pour la production des espèces autochtones		X			MBG	FFEM/COKETES

forestières de Pointe à Larrée		Production et plantation de 40 000 plantules d'espèces autochtones	X	X	X	X	MBG/COBA	FFEM/S2NPA/ COKETES	
		Appui à la conservation et restauration de mangroves			X	X	MBG/COBA	FFEM	
		Accompagnement de la sylviculture	X	X			MBG/COBA	FFEM/COKET ES	
		Soutien aux Associations des femmes aux actions de reforestation pendant la célébration de 8 Mars	X				MBG/COBA	COKETES	
	Réduction de la dépendance à l'utilisation d'essences autochtones		Campagne d'éducation environnementale (projection de films, réunions villageoises, sorties scolaires, festival de la biodiversité, émissions radiophoniques)		X	X	X	MBG	FFEM
			Promotion de foyers améliorés type CAMADO			X	X	ESSA/MBG	FFEM
			Extension des pépinières communautaires pour la production de bois d'œuvre et de chauffage à Andrangazaha et Antsiraka		X	X		MBG/COBA	FFEM/COKET ES
			Recrutement de 2 pépiniéristes pour la gestion de la pépinière	X	X	X	X	MBG	FFEM
			Promotion d'une agroforesterie dynamique par l'Association TSIMOKA du MBG)			X	X	MBG	FFEM
			Mise en œuvre des promotions économiques et incitatives (Elevage de poulet gasy et Pêche maritime)	X	X	X	X	MBG/DRAEP	S2NPA/COKET ES
		Large diffusion sur l'approche de conservation des espèces et des réalisations du projet	X	X	X	X	MBG	COKETES	
Atténuation des effets de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones		Installation de brise-vent le long de la plage pour protéger la forêt littorale de Pointe à Larrée					MBG/COBA	FFEM	
		Etude des impacts des CC sur l'utilisation des sols et des ressources naturelles, ainsi que sur les espèces de Pointe à Larrée		X	X	X	MBG	FFEM	
La gestion et le suivi- évaluation du programme sont assurées	la plateforme de suivi- évaluation et de communication du programme est opérationnalis e et mise en œuvre	Mise en place d'un système de S&E du projet	X	X	X	X	MBG	FFEM	
		Développement et gestion de la base de données et du site Web		X	X	X	MBG	COKETES	
		Enquêtes annuelles sur le niveau de conscientisation				X	MBG	FFEM	
	Le projet est géré de manière efficace	Equipe de gestion MBG Fenerive-Est		X	X	X	MBG	FFEM/S2NPA/ COKETES	
		Matériels informatiques et didactiques MBG		X	X	X	MBG	FFEM	
		Fonctionnement et communication	X	X	X	X	MBG	FFEM/COKET ES	

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les différents partenaires suivants qui ont contribué activement à la réalisation du projet :

-Les Bailleurs de fonds : 1) Fonds Environnemental Mondial (FEM) du projet COKETES et du S2NPA sous l'exécution de PNUE à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts ; 2) Fondation Franklina ; 3) Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)/AFD ; 4) MISSOURI BOTANICAL GARDEN. Grâce à ces financements, nous sommes arrivés au-delà de mi-chemin vers l'objectif d'intervention « Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale ».

-Toutes les autorités locales, le Chef de District de Soanierana Ivongo, le CEEF de Soanierana Ivongo, la Brigade de la gendarmerie, les Maires de la CR d'Antanifotsy et de Manompana, les Chefs Fokontany, qui ont bien voulu honorer nos efforts. Grâce à leur aide précieuse et d'une collaboration fructueuse, nous avons pu assurer la conservation de la forêt ;

-Toutes les autorités régionales, Mr Préfet de Fénérive-Est, Mr le Chef de Région Añalanjirôfo, et tous les services techniques régionaux, en particulier la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable pour les soutiens mutuels grâce auxquels nous avons pu avancer positivement vers l'atteinte de l'objectif.

-Tous les membres des communautés regroupées au sein de la Fédération des COBAs Lovasoa, les Tangalamena, grâce à leur motivation et leur prise de responsabilité, nous sommes sur la bonne voie vers l'objectif d'intervention;

- Toute l'équipe de *Missouri Botanical Garden* pour l'entraide et les précieux conseils dans la mise en œuvre du projet.

Merci à tous



## SOMMAIRE

<u>A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET</u> .....	2
<u>B. REALISATIONS</u> .....	3
<u>SECTEUR ACTIVITE1 : VOLET CONSERVATION</u> .....	3
<u>OS1 : Appliquer effectivement les lois forestières et les dina</u> .....	3
<u>OS2 : Prévenir la propagation de feux dans la NAP</u> .....	8
<u>SECTEUR D'ACTIVITE 2: VOLET APPUI AU DEVELOPPEMENT</u> .....	11
<u>OS1) Soutenir la production et plantation de 5000 plantules d'espèces à croissance rapide</u> .....	111
<u>OS2) Continuer à soutenir les projets de développement des COBAs par l'octroi de fonds de compensation</u> .....	12
<u>OS3) Mise en œuvre du plan d'incitation économique :</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>OS4) Prospector des partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP</u> .....	17
<u>SECTEUR D'ACTIVITE 3: VOLET RECHERCHE</u> .....	17
<u>OS1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat</u> .....	17
<u>OS2- Suivi des espèces cibles du projet Coketes</u> .....	18
<u>OS3- Publier les résultats de recherche</u> .....	21
<u>SECTEUR D'ACTIVITE 4: VOLET GESTION ET SUIVI DU PROJET</u> .....	22
<u>OS1-Opérationnalisation des Structures de gestion opérationnelles</u> .....	22
<u>OS2 : Elaboration et production des outils de gestion des ressources naturelles</u> .....	24
<u>OS3 : Renforcement de compétence des parties prenantes locales</u> .....	25
<u>OS4-Suivi des indicateurs d'impacts des actions sur la conservation</u> .....	255
<u>C. PROJET A REALISER POUR L'ANNEE 2020</u> .....	28
<u>REMERCIEMENTS</u> .....	30

## LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1: Quantité de bois prélevés avec permis de coupe par chaque COBA</u> .....	4
<u>Tableau 2: Liste des délits observés durant l'année 2019</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 3 : nombre de graines, plantules produites, mises en terre et disponibles en pépinières de Pointe à Larrée.</u> .....	9
<u>Tableau 4: Récapitulatif d'utilisation des Fonds de compensation de Coba en 2019.</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 5: Récapitulatif des nombres de cheptel volailles dans trois villages cibles</u> .	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 6: Récapitulatif des recettes annuelles de l'élevage de poulet dans trois villages cibles</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 7: Données comparatives de 2018 et 2019 pour le petit élevage dans trois villages bénéficiaires</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 8 : Nombre des volailles vaccinées et les recettes de vaccination dans les trois villages bénéficiaires</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Tableau 09: Tendances de revenu des ménages bénéficiaires du mois d'Août à décembre 2019</u> .....	15

<a href="#">Tableau 10: Problemes rencontrés du projet d'élevage et solutions proposées</a> .....	16
<a href="#">Tableau 11: Liste des taxons recensés durant les inventaires floristiques de 2019 `Pointe à Larrée</a> .....	18
<a href="#">Tableau 12: Nombre d'individus échantillons et localisation par espèce cible</a> .....	18
<a href="#">Tableau 13 : Période phénologique des espèces cibles du projet Coketes et Franklinia</a> .....	19
<a href="#">Tableau 14 : Evolution des plantules dans les parcelles de restauration de 2017, 2018, et 2019</a> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<a href="#">Tableau 15: Evolution de pressions sur les espèces cibles du juillet à décembre 2019</a> .....	21
<a href="#">Tableau 16: Sources des Fonds des COBAs</a> .....	23
<a href="#">Tableau 17: Fonds propres et externes des COBAs en 2018 et 2019</a> .....	<b>2Erreur ! Signet non défini.</b>
<a href="#">Tableau 18: Activités réalisées avec mobilisation des Fonds Propres des COBAs.</a> .....	23
<a href="#">Tableau 19: Récapitulatif des soldes en caisses et à l'OTIV des quatre COBAs</a> .....	<b>2Erreur ! Signet non défini.</b>
<a href="#">Tableau 20. Atouts, problèmes constatés et recommandations</a> .....	<b>2Erreur ! Signet non défini.</b>
<a href="#">Tableau 21: Résumé des rapports des suivis des indicateurs de conservation de 2013 à 2019.....</a>	25
<a href="#">Tableau 22: Plan de Travail Annuel et Budget previsionnel de mise en œuvre pour l'année 2020.....</a>	30